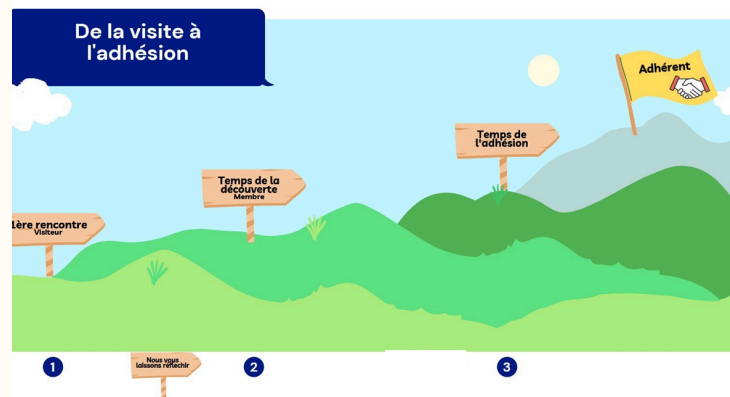


De la visite à
l'adhésion



1 - Avec rendez-vous. Seul ou accompagné. Vous serez reçu par une animatrice et éventuellement avec un membre du Bureau. Nous vous présenterons le fonctionnement du GEM.

2 - Vous découvrez le GEM à votre rythme (dans un délai de 3 mois max). Vous participez selon vos possibilités aux temps des ateliers, d'accueils, pour savoir si le lieu vous convient, si vous partagez les idées, valeurs de l'association.

3 - L'adhésion est possible si :

- . Vous avez participé à la vie du GEM
- . vous acceptez le règlement de fonctionnement et de vivre ensemble
- . vous avez rempli la fiche de renseignements
- . vous donnez votre accord oral à la démarche de l'adhésion
- . vous réglez la cotisation annuelle

Contractualiser c'est officialiser l'arrivée de nouveaux adhérents.

Le choix a été fait de valider la démarche d'adhésion par un accord oral.

La valeur de l'engagement oral est tout aussi important qu'une signature griffonnée à la va vite en bas d'un papier.

Nous souhaitons que ce temps soit une occasion supplémentaire pour faire entendre sa voix, son choix, son envie d'adhérer à l'asso.

Pour beaucoup la notion de contrat est assorti d'un poids, de contraintes... nous tenons à donner un autre sens à la démarche d'adhésion.

Notamment celui de la liberté de s'associer à un lieu, des personnes, des valeurs, des envies.

Les valeurs du GEM :

- Respect de l'intégrité physique et morale
- Respect de la confidentialité
- Respect de la libre adhésion
- Respect de la liberté d'expression
- Respect de la démocratie



BIENVENUE au GEM LA CLE

**GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE
"LA CLÉ"
ASSOCIATION LOI 1901
DÉCLARÉE EN PRÉFECTURE**

Contactez-nous au

06 04 54 60 17

**57 RUE DE LA MESSE
45000 ORLÉANS**



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPEES PSYCHIQUES

Un Groupe d'Entraide Mutuelle, une association, ici La Clé, qui signifie « Créons du Lien et de l'Entraide ».

Le Groupe d'Entraide Mutuelle est un espace d'accueil, d'échanges, de rencontres et de convivialité.

L'activité du GEM est d'offrir un lieu pour créer du lien.

Pour qui ?

Des adultes autonomes fragilisés psychiquement (pas besoin de reconnaissance MDPH) désireux de trouver un lieu bienveillant et sécurisant, où l'on est respecté et accueilli sans jugement.

Pourquoi ?

Comprendre que l'on n'est pas seul et que l'entraide et de la solidarité sont essentielles, et ainsi rompre l'isolement.

Retrouver peu à peu de l'envie, de l'autonomie et du plaisir.

S'autoriser à penser ou à repenser en tant que personne, citoyen, acteur.

Partager et proposer dans une association où chacun peut se sentir libre de s'exprimer.

Ici, vous trouverez un regard bienveillant, vous serez tous sur un pied d'égalité. Le groupe est toujours prioritaire, il n'y a pas d'individuel.

Au GEM, nous ne sommes pas des patients, ce n'est pas un lieu de soin. On se rencontre en tant que Personne, à travers des loisirs et on se découvre dans le partage.

Pour créer du lien et de l'entraide, nous avons comme support des ateliers de toutes sortes ; Ateliers manuels, Nature, Cinéma, Sorties diverses... Ils varient en fonction des envies et des saisons. Chaque mois a lieu une réunion d'adhérents pour discuter et décider. Pour tous les ateliers, il n'y a aucune visée thérapeutique et aucune ambition de résultats ! Le seul but est de prendre du plaisir et de partager les moments.

Les ateliers sont programmés sur un planning au mois qu'on vous envoie soit par SMS, Mail ou Whatsapp. Les horaires peuvent varier. Certains ateliers sont sur inscriptions, principalement les repas et les sorties. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler, envoyer un message ou sur place lors de votre visite.

Au niveau financier ; On demande une participation pour les sorties payantes (le GEM prend la moitié à sa charge) et pour les repas où nous divisons les dépenses par le nombre de personnes participantes puis en 2 (la participation ne dépassera pas 3 euros) La cotisation annuelle pour être adhérent au GEM La Clé est de 10 euros.

Une fois l'adhésion effective, une participation de 1.50 euros par semaine de présence est demandée (peu importe le nombre de fois que vous venez dans la semaine)

Les animatrices, dans un esprit de bienveillance, se permettront de vous dire si votre comportement n'est pas adapté ou si votre santé mentale semble plus affectée. Il est important pour vous de préserver votre image auprès du groupe pour pouvoir revenir sereinement. Après une hospitalisation, on demande une attente de 15 jours avant de revenir sur le GEM, le temps pour vous de retrouver votre rythme de vie.

Nos règles de vie : "vivre ensemble au GEM"

Vivre ensemble suppose de chacune des personnes fréquentant le GEM, un respect de soi-même et un respect mutuel.

En conséquences, il est convenu :

- D'éviter les conversations sur la maladie, et d'éviter de poser des questions sur le traitement ou les symptômes des autres.
- De prendre sur soi pour éviter les conflits et les malaises
- D'offrir une image respectable de soi-même (hygiène, comportement, propos)
- De respecter les attentes de l'autre : Être à l'heure aux ateliers, et en respecter les objectifs. Prévenir en cas d'empêchement.

Vivre ensemble suppose de chacune des personnes fréquentant le GEM, une acceptation du cadre du GEM et de la vie de groupe.

En conséquences, il est convenu :

- De prendre en charge les tâches collectives : entretien, rangement après les ateliers. De prendre soin des locaux, du jardin et du matériel. D'économiser l'eau, l'électricité, de trier les déchets.
- De s'engager à suivre régulièrement les ateliers choisis. De consulter le panneau d'information.
- D'essayer de proposer : les réunions des adhérents et le GEM sont faits pour cela.
- D'être conscient qu'à l'extérieur, dans le voisinage ou en sortie, on représente l'association.
- De respecter les animateurs en tant que seule autorité responsable présente sur le GEM, en tant que personnes, et de leur faire à priori confiance sur leurs interventions. De savoir aussi qu'on peut leur exprimer des ressentis.

Fonctionnement des Auto-Gestions

Les Auto-Gestions sont des moments d'ouverture sans animatrices. Un des membres du Bureau signe une convention et prend la responsabilité du lieu. Les personnes désirant être présentes devront s'inscrire à l'avance sous conditions d'acceptation. Toute personne non-inscrite se verra refuser l'entrée.